

ECLAIRAGE

Grille de questionnement à utiliser à l'occasion d'une visite d'atelier (inspection du CHSCT par exemple) portant sur l'éclairage des locaux et postes de travail.

L'objectif est d'analyser sur le terrain les conditions de travail et les sources de lumière artificielle et naturelle afin de déterminer les mesures immédiates qui peuvent être prises pour améliorer la situation. Il est important d'en profiter pour recueillir les plaintes générales du personnel sur ce sujet : fatigue oculaire, picotements,

Il est intéressant de procéder à 3 ou 4 personnes en incluant dans le groupe des salariés concernés et leur encadrement.

A l'issue de la visite, une synthèse sera faite afin de porter un jugement sur la situation observée et de lister les actions d'amélioration et de prévention à apporter.

OBJET	QUESTION
Eclairage naturel	Est-il trop important et gênant ?
	Est-il insuffisant en certains points du local ?
	Des stores permettent-ils de bloquer le rayonnement solaire ?
	Les plans de travail sont-ils orientés de manière à ce que les fenêtres soient à gauche du salarié (droitiers) ?
Eclairage artificiel	Les sources lumineuses sont-elles directement visibles ?
	L'éclairage est-il suffisant à tous les postes de travail ?
	Un entretien régulier est-il assuré (nettoyage, suppression des sources qui clignotent, ...)
	Le rendu des couleurs est-il proche de la lumière du jour ?
Surfaces de travail ?	Sont-elles suffisamment éclairées (perception des détails)
	Ya-t-il des reflets gênants ?
	L'éclairage des plans de travail est-il uniforme ? (Absence de zones d'ombre)
	Y a-t-il une absence d'effets stroboscopiques ? (absence de perception d'un mouvement)
Ecrans d'ordinateurs	Y a-t-il des contrastes trop importants entre plans de travail, meubles, murs, plafonds, ... ?
	Les luminosités du clavier, du plan de travail, de l'écran sont-elles du même ordre de grandeur ?
	Y a-t-il des reflets sur les écrans ?